

FICHE PRATIQUE

SEUILS D'EFFECTIF ET OBLIGATIONS

Obligations de l'employeur	1	11	20	50	200	250	300	500	1000	2200
Registre du personnel	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
DUERP	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Affichage obligatoire	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ouverture d'un contrat frais de santé (tous les salariés) et prévoyance collectif (cadres)	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
DPAE en cas d'embauche	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Adhésion à un SST et visite d'information et de prévention	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Déclarations de cotisations sociales	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Mise en place du CSE (missions DP)		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Embauche de travailleur handicapé			X	X	X	X	X	X	X	X
Règlement intérieur				X	X	X	X	X	X	X
Mise en place du CSE (missions CE)				X	X	X	X	X	X	X
Les syndicats peuvent mettre en place du représentant de section syndicale et/ou un délégué syndical				X	X	X	X	X	X	X
Négociation annuelle obligatoire s'il y a un Délégué syndical dans l'entreprise				X	X	X	X	X	X	X
Conclusion d'un accord de participation				X	X	X	X	X	X	X
Mise en place d'un local de restauration				X	X	X	X	X	X	X

Obligations de l'employeur	1	11	20	50	200	250	300	500	1000	2200
Mise en place d'un PSE en cas de licenciement économique collectif de + 10 salariés				X	X	X	X	X	X	X
Elaboration de la déclaration à la DARES				X	X	X	X	X	X	X
Mise en place de la BDESE				X	X	X	X	X	X	X
Affichage obligatoire des consignes d'incendie				X	X	X	X	X	X	X
Mise en place de la PAPRI Pact				X	X	X	X	X	X	X
Un local syndical commun à toutes les sections syndicales doit être mis en place					X	X	X	X	X	X
Obligation de communiquer le montant des rémunération versées aux 10 personnes les mieux rémunérées						X	X	X	X	X
Désignation d'un référent handicap, et d'un référent de lutte contre les agissements sexistes						X	X	X	X	X
Bilan social à établir l'année suivant celle où l'effectif a atteint 300 salariés							X	X	X	X
Création obligatoire d'une commission d'information et d'aide au logement au sein du CSE							X	X	X	X
Les syndicats peuvent nommer un représentant syndical au CSE, qui est distinct du délégué syndical							X	X	X	X
Négociation obligatoire d'un accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC)							X	X	X	X
Mise en place commission sécurité au sein du CSE							X	X	X	X
Mise en place d'un délégué syndical supplémentaire pour l'encadrement								X	X	X
Mise en place obligatoire d'un service social du travail dans les branches d'activités relatives à la transformation de métaux, cuir, céramique								X	X	X
Mise en place obligatoire d'une commission économique au sein du CSE									X	X

Obligations de l'employeur	1	11	20	50	200	250	300	500	1000	2200
Obligation de proposer un congé de reclassement au salarié licencié pour motif économique (sauf redressement ou liquidation judiciaire)									X	X
Mise en place obligatoire d'une salle de repos									X	X
Création d'un local syndical particulier par section créée par chaque syndicat représentatif									X	X
Mise en place obligatoire d'un service de santé lorsque le nombre de salariés placés sous surveillance médicale est égal ou supérieur à 2 200 et le nombre annuel d'examens pratiqués est égal ou supérieur à 2 134.										X

REFERENCE DOCUMENTAIRE

Service	Service juridique
Date de création	23/07/2025
Date de mise à jour	23/07/2025
Confidentialité	Publique
Statut	Diffusé